

Billets SNCF au rabais: impossible d'en bénéficier

La volonté des cheminots grévistes de consentir 90 % de rabais pour tous les voyageurs n'a pas eu d'écho, hier, à Nice, étant donné les sanctions que risquent les employés et clients

C'est une nouvelle forme de protestation votée, avant-hier, par l'ensemble des syndicats de cheminots : appliquer 90 % de réduction sur les billets de train pour tous les usagers. Enfin... selon le bon vouloir des agents de vente, libres ou pas, de défier l'autorité de la SNCF. En effet, la compagnie a critiqué l'incitation du syndicat auprès des guichetiers à pratiquer ce tarif solidarité. Un rabais qui existe pour les détenteurs de la carte Zou! délivrée, exclusivement, aux demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA (Nice-Matin d'hier).

Alors, peut-on vraiment bénéficier de ces 90 % ? Nice-Matin a fait le test, en mode usager lambda.

Refus catégorique

Arrivé en gare, je me glisse dans la file de la billetterie et de-

mande à un agent s'il est possible d'avoir un ticket à tarif réduit de 90 %. L'employé me regarde, un point d'interrogation sur le visage. « Vous voulez dire un billet Zou! solidarités ? », demande-t-il pour être sûr. « Oui, vous savez, celui que les syndicats ont appelé à mettre en vente pour les usagers », répondé-je. Avec un sourire convenu, le guichetier m'invite à m'adresser à l'espace Zou! situé plus à droite. Là, les deux employées sont formelles : elles n'ont pas le droit de pratiquer un tel tarif, sans justificatif, sous peine de sanctions.

Plan B : frauder

Donc, le seul moyen pour se procurer un billet, est de passer par les bornes bleues. Celles qui permettent d'acheter des tickets TER.

Il suffit juste de choisir sa destination, de prétendre bénéficier

d'un tarif Zou! Solidarités et hop! le tour est joué. Un trajet Nice-Cannes passe ainsi de 7,20 euros à 1,20 euro.

Intéressant, oui. Honnête, non. Et certainement pas réglementaire. Acheter un billet au rabais, sans avoir la carte appropriée, ça s'appelle de la fraude. Et si l'on se fait contrôler, on risque une amende de 143 euros, plus le prix du trajet, soit 150,20 euros ! Le prix d'une montre. Et si vous ne vous acquittez pas immédiatement de la somme due, il vous sera dressé un procès-verbal d'infraction avec une majoration allant jusqu'à 50 euros.

D'où l'étonnement du secrétaire général SNCF Mobilités en Paca, Jean-François Trestart, qui juge l'initiative des syndicats comme une « provocation maladroite ».

CÉLIA MALLECK
cmalleck@nicematin.fr



Acheter un billet au rabais, sans avoir la carte appropriée, c'est risquer 150 euros d'amende pour fraude. (Photo Sébastien Botella)



1-8 JUIN 2018
MONACO
GLOBE SERIES

PREMIERE COURSE OFFSHORE IMOCA AUTOUR DE LA MEDITERRANEE

DÉBUT DEMAIN DES COURSES D'EXHIBITION





EXPOSITION DES BATEAUX A QUAI (ENTRÉE LIBRE)

VENDREDI 1 ^{ER} JUIN & SAMEDI 2 JUIN	DIMANCHE 3 JUIN
<p>Journées d'exposition / Exhibitions days 14h00 : Remis & parcours en baie Remis & parcours in Monaco Bay</p>	<p>13h00 : Début de la course de 1200 milles nautiques Start of 1,200 nautical mile race</p>

#MONACOGLOBESERIES | WWW.YCM.ORG ENTRÉE LIBRE



Un chien carbonisé sur le chantier du tram



Vendredi, sur le tronçon de Magnan à Nice, les ouvriers ont retrouvé dans le goudron les restes carbonisés d'un molosse. (Photo Sébastien Botella)

Les restes d'un chien dissimulés dans une cuve ont été retrouvés vendredi par des ouvriers lors de travaux de goudronnage sur le chantier du tramway à Magnan. L'association Asa (Au service des animaux) 06 a déposé plainte à la suite de la découverte. « Les ouvriers ont alerté la police municipale et nos bénévoles sont intervenus. Le vétérinaire qui a examiné, lundi, les restes de cet animal, un jeune adulte, a conclu à des actes de violence et de barbarie volontaire, c'est pourquoi nous avons immédiatement déposé plainte », a souligné une bénévole, jointe hier.

L'animal démembré avait été jeté dans une cuve de goudron, laquelle avait été finalement transportée sur le chantier de Magnan afin d'être utilisée. Lorsque les ouvriers ont vidé son contenu brûlant, ils ont découvert les restes d'un chien. Aucun tatouage, aucune puce permettant l'identification de l'animal n'a été retrouvée. L'association tente de recueillir des témoignages à propos de ce molosse staffbull à poils noirs et a lancé un appel sur Facebook.

R. D.
rdoncarli@nicematin.fr